

FABRIQUE D'AIGUILLES

" LA PRATIQUE "

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 600.000 Fr.
Imposée Mercier

MORTEAU (Doubs)

Aiguilles en tous genres
Réveils - Pendulettes
Compteurs - T.S.F.
Fabrication - Rhabillages
Exportation

R. C. Mortier 116 B
Rép. Producteurs Doubs 120
C. C. P. Dijon 543.48
Téléphone 185

Le 25 Janvier 1952 N° 5161

Monsieur Emile Bonnet Horlogerie Morteau Doi

les marchandises suivantes payables à Morteau.

selon bulletin de livraison N° 10348-10366-10395-10580

Références	Quantité	Désignation	Prix	Total
A265	800	Pain linéaire bleu 18 H.P.	85 Fr.	13 890
A265 g 2	800	Radios index bleu 10% Cup.	85 Fr.	7 770
A265 g 2-3.50	800	Radios index dorés 10% Cup.	85 Fr.	5 480
	120	Secondes centrales bleu 15' liné.	87 Fr.	18 20
	120	Secondes centrales rouge 15' liné.	17 Fr.	2 040
				21 210
		Compte 5% comptant.		636
		Taxes 19.55		30 876
		Taxe production 3977.		4033
				34 609

payé avec p le 10.2.52

Facture à en-tête de la fabrique d'aiguilles La Pratique, 25 janvier 1952.

Référence du document reproduit :

- **Facture à en-tête de la fabrique d'aiguilles La Pratique, 25 janvier 1952**
Facture à en-tête de la fabrique d'aiguilles La Pratique, 25 janvier 1952
Collection particulière : Henri Bonnet, Fournet-Luisans

IVR43_20182500758NUC4A

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation